

Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

1, rue Max Devaux 70000 Vesoul Tél: 03 84 77 00 00 - e-mail: contact@sied70.fr - www.sied70.fr

Compte rendu de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie du 26 octobre 2022

Présents en présentiel :

Jean-Marc JAVAUX (Président SIED 70), Pascal GAVAZZI (délégué de Lure), Yves PELLETIER (délégué de Nantilly), Philippe COMBROUSSE (délégué de la CAV).

<u>Présents en distanciel</u>: Marie BRETON (déléguée de Gray), Frédéric GUIBOURG (délégué de Rioz), Virginie LUTHRINGER (déléguée de Lure), Gabriel MIGNOT (délégué de Luxeuil-les-Bains), Philippe TRAN (délégué de Frahier-et-Chatebier), Benoît CORNU (délégué de la CC Rahin et Chérimont), David CHEVALLIER (délégué de la CC Terres de Saône).

<u>Excusés</u>: Alain GRILLOT (délégué de la CC de la Haute Comté), Jean-Louis SAUVIAT (délégué de la CC du Pays Riolais), Alain BLINETTE (délégué de la CC du Val de Gray), Sabrina FLEUROT (déléguée de la CC du Pays de Montbozon et du Chanois).

Monsieur le Président, Jean-Marc JAVAUX, ouvre la séance qui se déroule en présentiel au siège du SIED 70 au 1 rue Max Devaux 70000 VESOUL, et en visioconférence.

En préambule, il rappelle que la loi n°2015-992 du 17 août 2015 (dite loi relative à la Transition Energétique et la Croissance Verte) qui a créé l'article L. 2224-37-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui débute ainsi : «Une commission consultative est créée entre tout syndicat exerçant la compétence mentionnée au deuxième alinéa du IV de l'article L. 2224-31 et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.»

Ainsi que son objet :

La commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, met en cohérence leurs politiques d'investissement et facilite l'échange de données.

Il est procédé ensuite à une présentation des différentes actions du SIED 70 vers les économies d'énergie et la performance énergétique d'une part, vers les énergies renouvelables et la transition énergétique d'autre part. (voir présentation en pièce jointe)

Audits énergétiques :

Monsieur le Président indique qu'un certain retard est constaté dans la production d'audits énergétiques, les entreprises connaissant les mêmes difficultés que le SIED70 pour recruter du personnel qualifié.

Il précise également que la nouvelle vague d'audits est en attente de l'accord de la subvention de la Région pour être déclenchée.

Monsieur GUIBOURG demande si une date a été communiquée pour l'attribution ou non de cette subvention.

Il est précisé que cette subvention était conditionnée à la réalisation d'un rendu d'audittest qui a eu lieu la semaine précédant cette commission. Il est prévu de relancer les services de la Région sur ce sujet.

PJ: présentation du 26 octobre 2022